

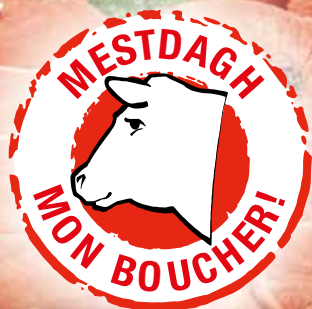
Octobre 2021 n° **116**



Hamoir
Aux rythmes de l'Ourthe

COMBLAIN-LA-TOUR // FILOT // FAIRON // HAMOIR

LE SPÉCIALISTE DU FRAIS À CÔTÉ DE CHEZ VOUS



Hamoir

Boulevard Pieret, 32
4180 Hamoir

Tél. 086/38.76.21

Heures d'ouverture:

du lundi au samedi de 8h30 à 19h,
dimanche et jours fériés de 8h à 18h.



market

Groupe **Mestdagh**

groupemestdagh.be

Mot du bourgmestre

Décidément, 2021 ne nous aura pas épargnés ! Alors que la vie associative reprenait à peine vigueur, c'est le ciel qui nous est tombé sur la tête, provoquant des inondations qui ont plongé de nombreuses familles dans un désarroi sans précédent. Comme vous le lirez dans ce bulletin, nous avons retracé la chronologie des événements essentiels de cette crise afin de laisser une trace indélébile de ce triste épisode.

Je me dois, au nom de tous les citoyens et élus de notre commune, de remercier les différents services publics mais aussi les bénévoles, associations, entreprises, commerces et communes des quatre coins du pays qui nous ont aidés à surmonter cette crise historique. Quelle leçon de solidarité !

Et que dire de ces initiatives de la commune de Middelkerke en faveur des sinistrés de notre commune ? Un coup de fil de Jean-Marie Dedecker, bourgmestre de cette jolie station balnéaire, et c'est parti : collecte de fonds à travers le réseau économique local, accueil de sinistrés pour un séjour à la côte, organisation de classes de mer pour nos écoles, collecte de matériaux et autres appareils ménagers. Quelle gifle pour tous ceux qui dépensent leur énergie à diviser les Belges du nord et du sud de notre beau pays ! Un grand

Patrick Lecerf,
bourgmestre



merci à Natacha, Tom, Dirk, Eric pour leur engagement dans cette aventure. J'espère de tout cœur que cette main tendue nous conduira vers une relation durable et exemplaire.

Après avoir concentré nos efforts sur l'aide aux citoyens, nous avons dressé le bilan des dégâts aux infrastructures communales : camping, hall omnisports, installations du football et du tennis, aire de motorhomes, salle La Royale, piles du pont de Comblain-la-Tour, route de Sparmont, route de Comblinay, route reliant le moulin du Blocquay à la sablière, parc Biron, rue du Vicinal, Rue du trou Lucas... Avec l'aide précieuse des services provinciaux nous avons établi avec précision l'ampleur des dégâts (1.500.000 €) afin de défendre notre cause face aux assurances et aux départements concernés de la région wallonne.

Le chapitre de la reconstruction peut commencer : rencontres avec les pouvoirs subsidiaires, désignation d'auteurs de projets, élaboration des cahiers des charges, adjudications... Un vaste chantier qui va nous occuper durant les mois à venir et qui doit nous permettre de transformer cette catastrophe en opportunité.

Projet éolien ?

Les terribles inondations de ce mois de juillet sont, d'après la communauté scientifique, une conséquence directe du réchauffement climatique et nous devons nous attendre dans les prochaines décennies à d'autres épisodes extrêmes : inondations, sécheresses, canicules, incendies...

La réalité du changement climatique et l'ampleur de ce défi planétaire ne sont plus à démontrer et nous devons tous nous sentir concernés.

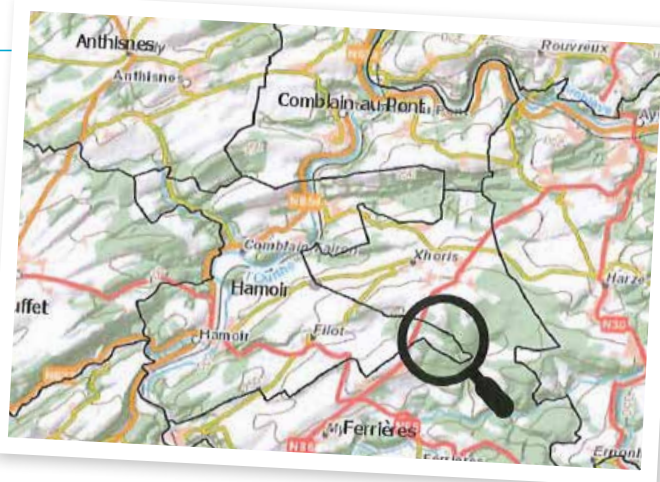
Le changement climatique est lié à notre dépendance aux ressources fossiles que nous brûlons en trop grande quantité, provoquant des rejets trop importants de carbone dans l'atmosphère. La transition vers un système énergétique décarboné et mixte est indispensable. Les énergies fossiles et nucléaires doivent être remplacées par les énergies renouvelables : solaire, éolienne, hydraulique, géothermique, marémotrice...

Vu les caractéristiques géographiques de la Wallonie, notre contribution à la transition énergétique passe inévitablement par la production d'énergie éolienne.

Dans ce contexte, les développeurs de projets recherchent des sites à haut potentiel venteux et où les contraintes environnementales et autres ne constituent pas des obstacles insurmontables.

Dans notre commune, ces endroits sont rares. Il y a quelques années, un projet a été étudié entre Filot et My mais a dû être abandonné pour des raisons environnementales.

Une autre étude a été développée entre Hamoir et Xhoris mais l'impact paysager nous est apparu trop violent.



Depuis la réforme du code de développement territorial, il est possible de développer des projets éoliens en zones industrielles et en zones forestières. C'est dans ce cadre que Luminus a repéré une zone à l'est de notre commune, sur les hauteurs de Filot. La commune étant propriétaire d'une partie des terrains concernés, le conseil communal a marqué son accord de principe pour le développement d'un projet de trois éoliennes.

Luminus a obtenu un permis pour placer un mât de mesure qui permettra d'analyser une série de données environnementales, qui autoriseront ou pas le lancement d'une étude de projet.

Autrement dit, et pour être clair, il n'y a pas à ce jour de demande de permis. Si, comme nous l'espérons, les conditions sont réunies afin de permettre le développement d'un projet et l'introduction d'une demande de permis,

la première étape de la procédure sera obligatoirement la tenue d'une réunion publique d'information. Nous sommes conscients que le degré d'acceptabilité de certains citoyens est encore très faible par rapport à l'installation d'éoliennes. Mais le contexte climatique planétaire nous oblige à étudier toutes les possibilités de développer des projets de production d'énergies renouvelables, sans quoi les générations futures seront en droit de nous reprocher notre inaction. Dans ce contexte, nous avons invité des développeurs de projets solaires à étudier la faisabilité d'un projet sur le même site, afin de permettre des économies d'échelle dans les travaux de raccordement au réseau. Ces matières sont couvertes par des législations très sévères qui protègent les citoyens et l'environnement face aux nuisances que ces projets pourraient engendrer. La difficulté reste de trouver l'équilibre entre l'urgence climatique et la maîtrise de ces nuisances.

Quartier nord

Dans le bulletin de novembre 2020 (page 4), nous faisons le point sur l'avancement du projet d'aménagement d'un éco-quartier rue de la station, en lieu et place du camping euromiel.

Après plusieurs années de travaux préparatoires avec les administrations wallonnes concernées et avec l'université de Liège, le projet semblait bien ficelé, avec 38 parcelles pour accueillir des maisons sur pilotis. Le promoteur a déposé son dossier de demande de permis d'urbanisation le 7 juin 2021. Après les vérifications d'usage, nous avons l'obligation de lancer, au plus tard le 11 août, l'enquête publique qui s'est déroulée du 16 août au 14 septembre.

Entre-temps, nous avons connu les inondations de juillet et celles-ci nous apportent des éléments de mesure et de réflexion que nous ne pouvons pas ignorer.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le dépôt de ce permis arrive à un moment opportun, même si l'émotion engendrée par les inondations amène son lot de réactions pas toujours rationnelles mais bien compréhensibles.

L'enquête publique a été une bonne occasion pour les personnes inquiètes de nous faire part de leurs interrogations et remarques.

D'autre part, un travail de réflexion post-inondations est mené par le gouvernement wallon en collaboration avec les pouvoirs locaux. De ce travail devraient émaner des recommandations et probablement des réglementations concernant l'urbanisation en zones inondables.

Nous sommes évidemment convaincus de l'intérêt de ce projet pour le développement de Hamoir mais nous sommes également conscients de la complexité de la situation et des enjeux. Il va de soi que nous prendrons le temps nécessaire pour analyser en profondeur ce dossier avec le promoteur et les différentes administrations.

Un autre projet d'appart-hôtel a également été déposé et le raisonnement est évidemment le même.

Horaire d'ouverture au public de l'administration communale

La crise COVID étant derrière nous, nous rappelons à la population que les bureaux de l'administration sont ouverts **de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi ainsi que de 13h00 à 16h00 le mercredi**.

Pour des raisons d'efficacité, le service cadre de vie/urbanisme reçoit uniquement sur rdv.

Les permanences administratives et du Bourgmestre ont lieu le **samedi de 10h00 à 11h00 sur rdv uniquement** (086/21 99 40).

Maison des associations « Le Vieux Fourneau »

Ce 17 septembre, nous avons enfin pu inaugurer notre maison des associations en présence des autorités locales et régionales. L'occasion pour nous de rappeler que Hamoir fut pendant longtemps le siège d'une des plus anciennes usines hydrauliques du pays. Un écrit de 1425 mentionnait déjà la présence de celle-ci. A l'origine, ce site était l'endroit idéal pour travailler la métallurgie.

Il pouvait bénéficier de l'énergie hydraulique du Néblon et de son bief, et profiter de l'Ourthe pour acheminer les matières premières et exporter la production vers Liège. Le Néblon fournissait l'énergie nécessaire au bon fonctionnement de la roue hydraulique et permettait de battre le fer à l'aide d'un système de soufflet et de marteau.... Hammer....Hamoir.

L'usine subsistait jusqu'en 1805 et la forge cessa son activité en 1820. C'est à ce moment qu'elle subira de nombreuses transformations et agrandissements pour donner naissance à une résidence de campagne appelée « **château du Vieux Fourneau** ».

Au cours des XVIIIème et XIXème siècles, le château fut remanié plusieurs fois. Son dernier propriétaire privé fut **Monsieur de Rycker**, un ingénieur en électricité qui, profitant de ses compétences, mit au point une station qui fournissait de l'électricité à l'ensemble du Vieux Fourneau. Une turbine actionnée par la chute d'eau située sur le bief, chargeait la centaine d'accus placés dans cette station, quelques mètres en amont de notre service travaux.

Depuis 1951, le « **château du Vieux Fourneau** », antique maison de maîtres de forges, flanquée de deux tours construites en moellons de grès et de calcaire, abrite l'administration communale qui est devenue propriétaire de ce beau domaine de plus de 21 ha, grâce au tact, à la patience et à la ténacité du bourgmestre de l'époque, **Maître Mourquin**.

L'histoire locale veut, que peu après l'inauguration qui eut lieu le 22 juin 1952, il perdit les élections communales, la population lui reprochant cette acquisition trop prestigieuse (et pourtant dont nous sommes si fiers aujourd'hui).

A l'époque, l'ancienne forge abritait le logement du concierge, un garage pour le camion communal et le service d'incendie, un garage pour le corbillard automobile et un atelier de voirie.

Au fil du temps, ce bâtiment s'est révélé inadapté aux besoins du service et son état s'est progressivement détérioré.

Vu l'importance patrimoniale de ce bâtiment, il était inconcevable d'envisager sa démolition.

L'opération de développement rural, lancée en 2007, a permis d'élaborer un projet de reconversion de ce bâtiment au profit de la population. Pour faire court, nous avons imaginé :

- l'aménagement d'une nouvelle bibliothèque communale qui libérerait de l'espace en vue d'agrandir le CPAS,
- le transfert de l'EPN qui était coincé à l'étage du presbytère,
- la construction d'une grande salle polyvalente accessible aux PMR,
- l'aménagement d'une petite salle pouvant accueillir des permanences et petites réunions,
- et enfin l'aménagement d'un local d'archivage afin de soulager notre vieux château.

A l'issue d'un concours d'architecture, c'est le bureau LACASSE qui a été choisi pour concrétiser cet ambitieux programme.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la belle cohérence architecturale mise en œuvre, mariant adroitement l'ancienne forge et la nouvelle aile.

En cours de chantier, nous avons eu l'agréable surprise de découvrir une charpente en meilleur état que prévu et, grâce à une concertation efficace avec l'administration du développement rural, nous avons pu faire évoluer judicieusement le chantier afin de conserver et valoriser cet élément de notre patrimoine.

Sur le plan énergétique, l'ancien bâtiment a été entièrement isolé par l'intérieur. Un système de chauffage à air pulsé alimenté grâce à une chaudière à pellets a été installé. Une citerne d'eau de pluie qui devrait couvrir les besoins en eau, complète ces installations.



Ce chantier, débuté en novembre 2018, n'a pas vraiment été un long fleuve tranquille. En effet, si nous avons pu compter sur des entreprises de qualité comme CHÊNE, ROBERTY, XYLLÔME et NICOLAS, nous avons malheureusement perdu plus d'une année suite à la défection du dernier soumissionnaire. Heureusement, nous avons pu compter sur l'entreprise DETEM qui a repris cette partie du chantier pour nous permettre d'enfin le clôturer.

Les événements de juillet ont bousculé la vie de notre commune. Nous avons choisi d'annuler la journée des Hamoiriens (qui aurait dû être l'occasion d'inaugurer ce bel ouvrage avec toute la population) et de privilégier l'organisation de la brocante, afin de soutenir la vie associative et économique.

Nous avons le plaisir d'inviter la population à visiter « Le Vieux Fourneau », la samedi 23 octobre, de 11h à 14h. Vous découvrirez la bibliothèque, l'EPN et trois salles que nous avons tenu à baptiser de noms en rapport direct avec l'histoire de notre parc communal : la forge, la conciergerie et la turbine.

Michel Legros



Inondations des 14, 15 et 16 juillet 2021

En juillet dernier, notre commune a été frappée par les pires inondations de son histoire. La montée des eaux a atteint des niveaux dépassant ceux de la crue historique de 1926 de plus de 45 cm.

La nuit du 13 au 14 juillet, l'alerte est donnée... Un camp de 140 scouts néerlandophones est évacué des prés de Lassus au beau milieu de la nuit et nous livre la première image forte de ces intempéries : de très jeunes enfants, de 6 ans à peine pour certains, trempés de la tête aux pieds, avec leur doudou en main, attendent d'être déplacés au sec vers le hall omnisport.

Dès le mercredi matin, c'est l'escalade vers un désastre qui mobilisera toutes nos forces et notre énergie pendant plusieurs jours. A Comblain-la-Tour, c'est le Boé qui sort de son lit et provoque des dégâts inouïs depuis Comblinay jusqu'au parc Biron, inondant presque tout sur son passage.

Durant la journée, d'autres évacuations de mouvements de jeunesse sont nécessaires. Au total, plus de 250 jeunes devront écourter leur camp et rejoindre prématurément leur famille.

L'Ourthe se gonfle et sort rapidement de son lit à différents endroits de la commune. L'inquiétude grandit parmi les citoyens et les autorités. Où va-t-elle s'arrêter ?

En début de soirée, l'eau est partout... Des alertes proviennent de tous nos villages et hameaux. Les situations isolées sont nombreuses.

Les infrastructures sportives du football et du tennis, ainsi que le camping sont sous eau. Fort heureusement, les résidents du

camping communal ont été priés de quitter leur caravane préventivement. L'eau envahit la route d'accès au hall omnisports. Le centre de crise établi dans la cafétéria est déplacé au pas de course. Les premières personnes évacuées sont redirigées vers le local patro.

Les interventions s'accroissent sur le terrain mais il manque rapidement de solution de relogement pour les personnes évacuées. Il est passé minuit et on improvise... Cela prend un peu de temps mais la générosité des gens fait merveille et on trouve un lit à chacun pour la nuit.

Jeudi, le scénario catastrophe continue avec une journée interminable...

Au petit matin, une coulée de boue paralyse la Nationale descendant d'Ouffet. Avec la route inondée à hauteur de Comblain-la-Tour et d'autres difficultés sur Xhoris, l'acheminement des moyens techniques depuis la caserne de Huy et le déplacement entre nos différents villages deviennent de plus en plus compliqués. Les services de secours interviennent difficilement. La situation se compliquera encore davantage avec la fermeture de la rue du Pont en milieu de journée, inondée par le Néblon qui remonte la rue du Vieux Moulin. De nombreuses caves noyées. Du jamais vu, près d'un mètre d'eau dans certains commerces du centre !

Les services de secours sont sollicités de toutes parts. Les évacuations continuent sur Comblain-la-Tour et sur Hamoir. En soirée, en plus du renfort des plongeurs de la zone de secours, nous bénéficions d'une équipe de militaires du Génie Civil d'Amay qui intervient conjointement avec les pompiers quai de l'Ourthe, rue du Parc, rue du Vicinal et rue de Fairon. A ce moment, certaines personnes isolées ne peuvent être secourues car la prise de risque est trop importante pour les pompiers et les militaires eux-mêmes.

Vendredi matin, on frôle l'incident diplomatique avec la Pologne. Le consulat, directement appuyé par le Premier Ministre polonais, réclame l'évacuation en priorité de 70 jeunes Polonais en séjour au Centre Millénium. La veille au soir, les conditions n'étaient pas réunies pour permettre leur évacuation dans les bonnes conditions. Bras de fer avec l'état-major du centre de crise, bras de fer avec le consulat polonais... L'évacuation sera finalement organisée en milieu de journée grâce à l'intervention d'une unité spécialisée de Zwijndrecht. L'intervention est retransmise en direct à la télévision nationale polonaise. Quelques heures plus tard, c'est le soulagement et les larmes de joie pour les parents de ces enfants qu'ils retrouvent sains et saufs au consulat à Bruxelles.

La décrue de l'Ourthe a enfin débuté mais le retrait des eaux est lent, trop lent... Il faudra encore patienter jusqu'au samedi à différents endroits de la commune pour que la rivière retrouve son lit...

Vendredi en fin de journée, les interventions urgentes et les situations à risque sont sous contrôle. Le commandement des pompiers congratule les équipes de la zone Hemeco mais aussi les renforts externes et l'armée. Certains sapeurs sont sur le pont depuis plus de 60 heures avec seulement quelques heures de répit à leur compteur. Nous ne pouvons que féliciter et remercier ces femmes et ces hommes de la zone Hemeco ainsi que les militaires de l'armée belge. Toutes et tous ont une nouvelle fois prouvé leur valeur et leur dévouement. Chapeau bas !

L'occasion également de remercier la présence en nombre sur le terrain des équipes de la zone de police qui ont effectué un travail efficace au contact de la population. La Croix Rouge, la protection civile, les différentes structures sociales et d'aide aux victimes ainsi que la Province de Liège nous ont également amené leur aide tout au long de la crise.

Les bons sentiments de la fin d'intervention feront toutefois malheureusement vite place à la tristesse... Quelques heures plus tard, la police et les pompiers sont sollicités pour constater le décès de l'une de nos citoyennes de Comblain-la-Tour, Mme Clary Fabry. Le temps s'arrête... La catastrophe nous aura enlevé une figure bien connue et appréciée du village. Quelques jours plus tard, sa famille, entourée des citoyens de Comblain-la-Tour et des services de secours lui rendront hommage à quelques mètres de sa maison, place du Wez.

Le samedi matin, la cellule de crise « post-inondations » se met en place à l'étage de l'administration communale. Les 2 cellules d'assistance sur le terrain, l'une à la maison des associations de Hamoir et l'autre à la salle Talier de Comblain-la-Tour, se reconvertissent afin de coordonner l'aide aux victimes, identifier les difficultés au plus proche du terrain, répartir les bénévoles, réceptionner et redistribuer les donations,... Par-dessus tout, ces 2 cellules deviennent le cœur de la solidarité et de l'entraide sur le terrain. Moments de réconfort, nourriture, boissons, matériel de première nécessité, aide au relogement, j'ai la conviction que ces 2 structures d'accueil ont été une des clés de l'efficacité du travail des bénévoles sur le terrain. Que toutes les personnes qui ont contribué à faire de ces 2 postes avancés des endroits de convivialité et de bienveillance en soient chaleureusement remerciées !

La suite, vous la connaissez, c'est ce merveilleux élan de solidarité...

Entraide entre voisins, afflux de bénévoles et d'associations, support technique et humain arrivant de nombreuses communes et des zones de secours de tout le Royaume, donations en vivres, en matériel et en eau...

Le drame se transforme en une expérience humaine sans précédent. Il n'y a pas de mots assez forts pour exprimer notre gratitude à toutes ces personnes... Elles ont prouvé qu'avec générosité, altruisme et don de soi, on pouvait apporter un peu de baume au cœur à toutes celles et ceux qui avaient souffert les affres de la catastrophe quelques jours auparavant. Simplement merci à toutes et à tous !

Mention spéciale au personnel (élargi) de la commune : chacun a été sur la brèche et certains le resteront tout l'été, que ce soit dans le contexte des dossiers d'indemnisation ou de l'accompagnement de nos citoyens dans leurs démarches. Plus particulièrement, nos services des travaux (commune, CPAS, Office du Tourisme) ont été à la tâche sans relâche depuis le premier jour des inondations. Au-delà de la remise en état de nos villages et de l'appui aux citoyens, ils ont permis la tenue de différentes activités estivales, signe de la mobilisation forte et de l'ambition d'offrir à nos villages une perspective plus positive

après un tel drame.

A souligner également le travail phénoménal réalisé par le CPAS ! Entre l'accompagnement aux personnes sinistrées, les aides immédiates, la coordination des dons, l'aide au relogement à court et à moyen terme, en plus de leurs missions au quotidien plus que jamais de circonstance, notre service social s'est montré à la hauteur de la situation et des enjeux pour nos citoyens. Bravo à toute l'équipe !

Au décompte final, ces terribles inondations auront touché près de 370 foyers dans la commune. Parmi ceux-ci, 237 ont subi les dégâts des eaux au rez-de-chaussée de leur habitation. Ce sont ainsi près de 950 citoyens qui ont été impactés directement par la catastrophe, soit près de 25% de notre population. Ce sont aussi 56 caravanes dans les différents campings et plus d'une centaine de résidents qui ont presque tout perdu.

Concernant le nettoyage, ce sont plus de 120 conteneurs et près de 700 tonnes de déchets qui ont été enlevés des rues de nos villages pour être acheminés et traités selon les règles en vigueur au centre de tri de Tinlot. Cette opération représente à elle seule un coût de plus de 150 000€.

A l'heure d'écrire ces lignes, le préjudice public à charge de la commune en termes de voiries, de bâtiments sinistrés, et d'infrastructures publiques et sportives, s'élève à minima à 1,5 million d'euros. Un chemin long et sinueux s'ouvre devant nous, entre les indemnisations partielles des assurances, les aides à venir des pouvoirs publics, le montage des dossiers et les procédures de subsidiation afin de rendre à notre commune son visage d'avant crise.

En guise de clôture, je m'associe à l'ensemble des conseillers de la commune et du CPAS afin de partager une pensée émue pour toutes nos citoyennes et nos citoyens mais aussi les acteurs économiques et autres associations, qui aujourd'hui encore affrontent de nombreuses difficultés, que ce soit dans le contexte de la remise en état de leur logement, de la gestion de leur dossier d'assurance ou de tout autre problème consécutif aux intempéries de juillet. Gageons que des solutions adéquates et efficaces seront identifiées dans le plus bref délai afin que chacun puisse le plus rapidement possible retrouver la sérénité et l'apaisement qu'il mérite. Courage...





PCDN et BiodiverCité : de beaux projets pour la Nature

Le 21 avril dernier était lancé le nouvel appel à projet de la Ministre de l'Environnement intitulé BiodiverCité pour lequel les communes bénéficieront d'une subvention de 12.000 euros afin de permettre le développement d'actions en faveur de la préservation et de la restauration des espaces naturels et de la biodiversité sur le territoire communal.

En collaboration avec le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), la commune a priorisé plusieurs actions pour cette année et s'est lancée dans la mise en œuvre de :

- **L'inventaire des arbres et des croix remarquables** : ce travail s'inscrit dans la suite du Recensement du Petit patrimoine populaire wallon et se poursuit avec la participation du CHCH, de l'Office du Tourisme, du PCDN et du service environnement.
- **Les cimetières de Hamoir : découverte historique, embellissement et entretien** : ces mois d'août et de septembre, les citoyens avaient l'occasion de découvrir les cimetières sous un jour nouveau avec 4 journées consacrées au projet « **Embellissement des cimetières : Et si on y travaillait ensemble ?** »

D'abord, celui de l'histoire locale et du patrimoine funéraire, comme le préconise le Décret Funérailles et Sépultures (2009). Un rapide tour d'horizon des personnalités qui ont fait l'histoire de la commune, et parfois de bien plus loin... Une re-découverte du sens de la symbolique et de l'histoire de nos familles. Ensuite, celui de la gestion des espaces et leur embellissement. Depuis l'entrée en vigueur de la législation Zéro-phyto et de l'interdiction généralisée de l'usage des pesticides (2019), l'entretien des cimetières s'est considérablement complexifié pour les équipes communales. L'occasion de faire le point sur les solutions individuelles, les idées et envies, les responsabilités collectives, le rôle des services communaux mais aussi sur l'implication des familles et des concessionnaires.

Si plusieurs aménagements sont en cours dans différents cimetières, d'autres sont en cours de réflexion et de test. Travaux et plantations s'étaleront sur plusieurs années afin de répondre aux nouvelles exigences et d'améliorer la biodiversité dans les cimetières... Avec espérons-le une prochaine labellisation « Cimetière Nature ».

- **La semaine de l'arbre 2021** : cette année sera celle de l'aulne. Bloquez le **samedi 27 novembre** dans vos agendas !

Au programme : accueil et présentation des actions du PCDN (2014-2021), distribution des plants et jeu-concours sur le thème des arbustes « à fruits secs », dégustation de produits locaux, animations pour les enfants.

Plus d'infos : <http://environnement.wallonie.be/semaine-arbre>

- **Les projets de création d'une mare et d'un espace didactique et gestion du site « Sur Tombeux »** sont également en cours de préparation. Les premiers contacts ont été pris avec les différents partenaires (entreprises, SPW-DNF, Natagriwal) en vue de leur mise en œuvre.



L'espace public numérique déménage

Pour plus de visibilité et d'accessibilité, l'espace public numérique (EPN) s'est lui aussi installé au rez-de-chaussée de la maison des associations.

Lors des permanences et diverses formations, vous pourrez également profiter d'un nouvel équipement numérique (tablettes, tableau interactif, ordinateurs, etc.)

Permanences de l'EPN: le lundi et le vendredi de 13h à 16h

Des ordinateurs sont à votre disposition dans les locaux de l'EPN de Hamoir, durant les heures d'ouverture de la bibliothèque, le mercredi de 15h à 17h30 et le samedi de 10h à 12h30.

Renseignements :

Les animateurs au 0477/910923

Secrétariat au 04/369217 ou secretariat@cce-crh.be






**COMMANDEZ
MAINTENANT!
SERVICE RAPIDE**

ECONOMISEZ SUR VOTRE FACTURE DE MAZOUT EN
COMMANDANT DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.MAZOUT-PREVOT.BE
POSSIBILITÉ AUSSI DE COMMANDER PAR TÉLÉPHONE OU
PAR MAIL.

MAZOUT PREVOT, C'EST ÉGALEMENT LA LIVRAISON
DE **PELLETS, GAZ, BOIS ET CHARBON.**
TOUTES LES INFOS DE LIVRAISON SUR NOTRE
SITE : **WWW.MAZOUT-PREVOT.BE**

Mazout Prevot • Rue Martinpâ 17, 4557 Tinlot • Tél : 085/51.22.23
Infos & renseignements : richard.prevot@prevot-group.be • www.mazout-prevot.be




**Hors Pair
Opticien**
LUNETTES - LENTILLES

Ouvert du mardi au samedi
En Charotte 22 - **BARVAUX** - 086 38 74 70

Appareils Auditifs

Liégeois - Barthélemy
061/31 47 88



Eric FRANKIGNOULLE
Chauffage et Sanitaire
Gsm 0494/18.89.98

- Dépannage
- Entretien
- Placement
- Ramonage
- Plomberie

e-mail :
mcfranki@hotmail.com
Rue du Vicinal, 67
4180 COMBLAIN-LA-TOUR

VENdre SA MAISON ET... Y RESTER !

**A votre avis ? Que faire quand on a 65 ans ou plus , qu'on est propriétaire de sa maison, que le coût de la vie ne cesse d'augmenter mais pas sa pension et que les soins de santé se font plus fréquents ?
Se résoudre à vendre sa maison ... ? Intégrer une maison de repos ... ?**

Pour Alice sa maison c'est toute sa vie, ses économies et une tonne de souvenirs. Elle décide de prendre conseil auprès de son notaire.

Celui ci lui propose une solution à laquelle elle n'avait jamais pensé:
vendre sa maison en VIAGER.

Il lui conseille même de s'adresser à l'agence ENVISAGER, le spécialiste du viager en Wallonie, en laquelle il a pleine confiance. Ce qu'elle fait aussitôt...

Sa vie s'en est trouvée transformée... En vendant sa maison en **VIAGER**, Alice a perçu tout de suite un petit capital et reçoit chaque mois une rente confortable pour compléter sa maigre pension.

Mieux, elle pourra continuer à habiter dans sa maison jusqu'à la fin de ces jours sans se soucier des gros entretiens.



ENVISAGER
Spécialiste du viager en Wallonie

Et vous ?
Vous voulez en savoir plus sur le viager ?

Contactez gratuitement notre spécialiste au

0800/95-5-96
ou rendez-vous sur
www.envisager.be



Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!
071 740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication, **Roland CROSSET** se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec lui au 087/267 886



Les mercredis ciné-club

Tous les **3e mercredi du mois**, l'ATL et Cultur'Ha (section culturelle de l'Office du Tourisme) s'associent pour proposer aux enfants de nouvelles séances cinéma à la salle Talier.

Cette année, ce seront des films belges qui seront mis à l'honneur. **Le 20 octobre à 14h** est programmé « **Le manoir magique** », film d'animation de Ben Stassen et Jeremy Degruson, sorti en 2013.



Rentrée des classes : Entre histoire, art et nature

« Il était une fois ... », c'est le thème choisi cette année par l'école de Comblain-la-Tour. Les petits voyageront dans le temps à la découverte des grandes périodes de l'Histoire. Les primaires quant à eux se concentreront sur les métiers d'antan.

À l'école de Fairon, les enfants suivront la piste des insectes. Un monde si petit et si vaste à découvrir permettant d'appréhender l'environnement qui les entoure. Loupe à la main, ils pourront patienter, repérer, observer, dessiner, identifier, classer, etc.

À Filot, une thématique transversale sera développée tout au long de l'année : art et nature. Suite à l'appel à projets PECA pour lequel l'école a été sélectionnée, Marie Ligier (artiste locale) travaillera en résidence avec les élèves sur le thème des peintures murales et les enseignants poursuivront également leur projet « école du dehors ».

Enfin, nous profitons de ce bulletin pour souhaiter aux enfants et à l'équipe éducative une année enrichissante parsemée de découvertes, de légèreté, de belles rencontres, de moments de joie et d'insouciance qui permettront aux élèves de grandir et apprendre sereinement.

Ecole libre Saint-Joseph

C'est donc ce mercredi 1er septembre que nos chères petites têtes blondes ont franchi la barrière de notre **école Saint-Joseph de Hamoir**.

Quelques larmes vite effacées pour certains, mais surtout une envie folle de retrouver les copains et les instits !

Le soleil était de la partie et a illuminé de ses généreux rayons cette rentrée basée sur le thème du « Temps qui passe »...

Après le traditionnel discours de Madame Guffens, la Directrice, les parents étaient invités à un café préparé par notre dynamique association des parents.

Une année axée sur des valeurs propres à l'école comme la tolérance, l'entraide, l'écoute, l'accueil de tous mais aussi des valeurs liées à la protection de l'environnement, du bien-être, du bien-manger commence ainsi.

Une équipe motivée est à l'écoute de chacun et est prête à relever ce défi pour enchanter cette année de 1001 apprentissages avec le sourire !...



Une sortie en famille ? Un nouveau lieu à découvrir ? Et pourquoi pas aller à la bibliothèque ?

Depuis le début du mois de septembre, la bibliothèque a pris ses quartiers dans la maison des associations récemment ouverte dans le parc de l'administration communale.

Les locaux spacieux et lumineux invitent les lecteurs à déambuler entre les rayons. Différentes zones structurent la bibliothèque. Des tables de travail, un espace détente où sont disposés des canapés, des rayons aérés permettent à chacun d'y trouver ce qu'il cherche. Pour les bédéphiles, et amateurs de mangas, un rayonnage spécifique est mis en valeur.

Les plus petits quant à eux peuvent s'éveiller à l'univers du livre et développer leur curiosité dans un espace qui leur est spécifiquement consacré (tapis de lecture, tipi, rayons jeunesse).

Enfin, nous tenons à remercier vivement Claudine, Hélène et les bénévoles qui ont fait de cette nouvelle bibliothèque un lieu accueillant et chaleureux et ce dans des délais records.



Bibliothèque de Hamoir

Parc communal Maison du Vieux Fourneau

Le mercredi de 15h00 à 17h30 et samedi de 10h à 12h30

Bibliothèque de Comblain-la-Tour

Château Biron dans le parc communal de Comblain-la-Tour - 1er étage

Le mardi de 16h30 à 18h30

Tél : 086 / 219.98

bibliotheque@hamoir.be



Piscine Bernardfagne

Les travaux de la piscine de Bernardfagne ont repris après les congés du bâtiment. Ce 23 septembre, ce sont 226 tonnes de béton qui ont été déversées pour couler la dalle du fond du futur bassin.

Pour rappel, ce projet, important pour notre région, est le fruit d'une collaboration entre les deux ASBL du collège et les communes d'Anthisnes, Comblain-au-Pont, Ferrières, Hamoir et Ouffet.

Ce nouvel outil devrait être opérationnel pour l'été 2022.



Distributeur de billets

Un nouveau distributeur de billets a été installé par Bpost, place Del Cour à Hamoir.

L'endroit choisi est particulièrement central, muni de places de parking 30' et accessible aux PMR.





Robot tondeuse et nouvel éclairage pour le Foot Jeunes de Hamoir

La rentrée, et la reprise de sport qui l'accompagne, voit se concrétiser un projet initié début 2020. En effet, l'école des jeunes du club de football se développant (de plus en plus d'affiliés et la création d'une équipe sénior en 4ème provinciale afin d'assurer la post-formation), il était pertinent de lui permettre d'évoluer dans une infrastructure qui réponde aux besoins. En concertation avec le club, nous avons donc décidé :

- d'acquérir deux robots tondeuses. Un pour les terrains de Comblain-la-Tour et un pour le terrain B de Hamoir (où les stages sportifs pour les jeunes se donnent durant les vacances scolaires). Outre l'amélioration de l'entretien des terrains, cet achat nous permet également de soulager le service communal des travaux, celui-ci peut désormais consacrer le temps dévolu aux tontes à d'autres missions. Sans oublier que cela nous permettra également de ne pas réinvestir dans un tracteur spécifique pour ce genre de tonte, le nôtre étant proche de la retraite.
- D'installer un nouvel éclairage pour les terrains de Comblain-la-Tour. Celui en place était défectueux et ne répondait plus aux normes. Ce qui engendrait des problèmes récurrents et empêchait la tenue de compétitions officielles en soirée. Qui plus est, l'éclairage LED de la nouvelle installation est plus respectueux de l'environnement et nous permettra de réaliser des économies d'énergie.



L'ensemble de l'investissement se chiffre à 77 838 € dont 75% subsidiés par la Région wallonne via Infrasport. À nos petites têtes blondes d'en profiter maintenant.

Les Olympihamoir, une première réussie !

Le nouveau comité jeunesse de Hamoir (que nous vous avons présenté dans un précédent bulletin et qui groupe des jeunes des 4 villages de la commune) organisait son premier événement ce samedi 18/09 au parc Biron à Comblain : les Olympihamoir. Une après-midi de jeux, épreuves type « intervillage », ouverte à tous et avec comme objectif principal, au-delà de l'aspect sportif, la convivialité intergénérationnelle.

Avec une météo radieuse, un cadre magnifique, tout le travail réalisé par les jeunes du comité et l'enthousiasme de la part des 12 équipes présentes, ce fut véritablement une superbe réussite !

Soyons fiers de cette jeunesse qui se mobilise positivement pour sa commune.

Bravo à eux, bravo à Pauline Dogné (conseillère communale), cheffe d'orchestre de la journée, avec qui j'ai le plaisir d'accompagner ce comité. Merci aux participants, sympathisants et à tous les sponsors.

À l'année prochaine afin de remettre le trophée en jeu !



Le CPAS est là pour vous aider...

Les inondations ont créé des difficultés matérielles, psychologiques, sociales. Le CPAS est là pour vous aider. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou besoin matériel, financier...

Téléphone : 086/21.99.80

Permanence sans rendez-vous : lundi et jeudi de 09h00 à 11h15

Possibilité de rendez-vous en-dehors de ces heures.

« Nous vous soutenons avant, pendant et après les obsèques »

084 46 62 11 | Disponible 24h/24h et 7/7

Funérailles, crémations et assistance en formalités après funérailles

084 46 62 11 | pollaffut-heerwegh@dela.be
www.centrefuneraire-laffut-heerwegh.be

Partenaire de DELA
DFA1 BV - RPM 0412 937 710

Centre Funéraire
Pol Laffut & Heerwegh

Rien n'est trop beau pour le souvenir de nos êtres chers



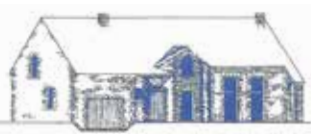
MONUMENTS FUNÉRAIRES
sprl René AdAM

Placement et restauration de monument et caveaux
Devis gratuit

086 21 28 55 - 0476 50 91 94
Rue des Eresses, 4 - Barvaux

Atelier et salle d'exposition sur rendez-vous :
Zoning de Barvaux, rue de l'Industrie, 23
086 32 18 30
E-mail : reneadam@skynet.be

Entreprise générale de Maçonnerie
Création de piscines



OLIVIER
ACHARRON scs



Hamoir - GSM : 0476 40 05 83
lacha.oli69@gmail.com



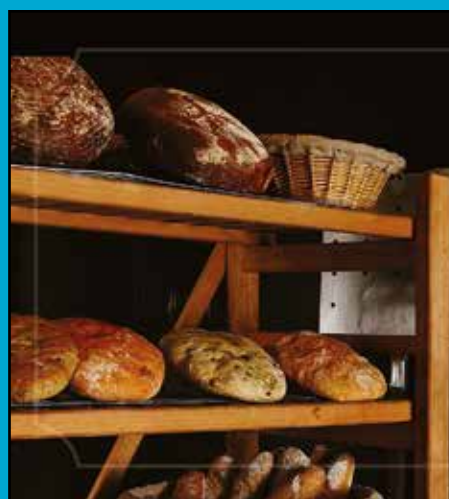
Thibaut Wonner, pharmacien
33, rue du Pont 4180 Hamoir
086/38 80 28

CAUDALIE



Accompagnement et schémas de médication
Homéopathie - Phytothérapie - Bandagisterie

Lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-18h30 Samedi : 9h-12h30




BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LE PAIN D'ANTAN

REMOUCHAMPS

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

Kayak +4 ans - Accrobranche +8 ans - Spéléo +8 ans

KAYAK
REMOUS



THE
OUTSIDER



www.kayakremous.com | www.theoutsiderardennes.be

Chers seniors du CONDROZ

Savez-vous qu'à Hamoir, pas bien loin de chez vous, il existe une association dynamique qui vise votre bien-être ?

ENEO Hamoir propose une série d'activités sportives, culturelles et ludiques destinées à rendre votre vie riche de détente, de plaisir ainsi que de santé...

Un nouveau tissu social et amical qui pourrait vous réserver bien d'heureuses surprises !

Voici ce que ENEO Hamoir vous propose :

- **Anglais** (3 niveaux et conversation) : **Nicole**
- **Badminton, Marche** 10 km, yoga et œnologie : **Jean-Luc**
- **Gym douce** : **Jean-Marc**
- **Peinture, Whist, Voix de notre époque (lecture) et Trivial Pursuit** : **Véronique**



Pour plus d'infos :

Véronique Franki (Lays) 0479/50.82.22 – verolays0208@hotmail.com

Jean-Luc Ribonnet 0478/57.98.64 – familleribonnet@hotmail.com

Nicole Neelissen 0497/66.53.14 – nneel3@hotmail.com

Jean-Marc Delmelle 0498/78.70.83 – delmellejeanmarc1964@gmail.com

Une séance d'essai gratuite vous est offerte.



ENEO HAMOIR

La Promotion Sociale OVA,

en collaboration avec l'IPEPS de Jemeppe, Seraing et Huy-Waremme, vous propose de nombreuses formations dès septembre.

Pour rappel, nos formations sont toutes homologuées et vous permettent d'obtenir des attestations et certificats officiellement reconnus

- **Aywaille** : collaborateur commercial, assistant pharmaceutico-technique, complément CESS, connaissance de gestion, community manager, alphabétisation, formation de base français-math, tablettes débutants, permis de conduire théorique.
- **Anthistes** : accueillant(e)s d'enfants.
- **Chaudfontaine** : néerlandais, espagnol, anglais, tablettes (débutants), certificat d'étude de base (CEB), français, langues étrangères (FLE), formation de base (niveau 1)
- **Comblain-au-Pont** : cuisine végétarienne et guide nature.
- **Esneux** : aide-soignante, tablettes débutants et apiculture.
- **Ferrières** : apiculture, accueillant(e)s extrascolaires, guide nature, entretien des sols.
- **Sprimont** : apiculture, anglais (plusieurs niveaux), italien, portugais, découverte cuisine du monde, cuisine régionale wallonne, œnologie, multimédia, traitement d'images, technicien image numérique et alphabétisation.
- **Trooz** : apiculture, espagnol, insertion socio-professionnelle.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Tel : 04/382.19.75

E-mail : psova@provincedeliege.be

Vous pouvez également consulter notre page Facebook (Promotion Sociale O.-V.-A.)





Vous êtes (futurs) parents : changement concernant l'évacuation des langes

Les langes d'enfants sont passés en quelques années d'une composition majoritairement de cellulose biodégradable, à une structure qui ne comporte pratiquement plus que du plastique et des produits chimiques. Les langes n'ont PLUS leur place dans les déchets organiques (poubelle verte). Les y laisser reviendrait à épandre sur les champs cultivables 280 particules ($\leq 5\text{mm}^3$) de plastique par m^2 de terre de culture.

Comment cela va-t-il se passer à Hamoir ?

Il n'y a **pas de changement avant le 1er janvier 2022**. Les langes d'enfants sont toujours à déposer dans le conteneur vert.

A partir du 1er janvier 2022 : ne plus jeter les langes dans l'organique, mais bien dans les déchets ménagers résiduels (poubelle noire).

Ce « transfert » (de l'organique vers le conteneur noir) permettra de favoriser le traitement des déchets organiques et d'accroître progressivement la qualité du compost produit.

C'est peut-être le moment d'envisager les langes réutilisables : le linge lavable n'est plus celui de nos grands-parents et reste le moyen le plus écologique et économique de changer les couches de nos enfants.

Parce que nous voulons nous inscrire dans cette démarche écologique et sensibiliser à la diminution des déchets, notre commune proposera dès janvier 2022 **une prime à l'achat de langes lavables**.

Comment obtenir cette prime ?

- Une seule demande par enfant pourra être introduite avant l'âge de ses 2 ans.
- Cette demande pourra reprendre plusieurs factures avec une intervention maximale de 50% des factures (langes, culottes, inserts, etc..) plafonnée à 125 €.
- Le règlement, ainsi que le formulaire de demande sont disponibles au service taxe de l'administration communale - auprès de Joëlle PREVOT (086/219933 joelle.prevot@hamoir.be), ainsi que via le lien <https://www.hamoir.be/fr/ma-commune/services-communaux/finances-et-taxes/primess>
- Des webinaires sont proposés par Intradel régulièrement sur ce sujet : <https://www.intradel.be/produire-moins-de-dechets/reductiondesdechets/langeslavables/action-communale-parcours-de-sensibilisation-aux-langes-lavables.htm?lng=fr>

Attention aux labels !

Si vous souhaitez poser un geste en changeant de marque de langes pour une version plus « verte », nous attirons votre attention sur le fait qu'il est essentiel d'éviter toute confusion.

- les langes « bios » ou « écologiques » sont labellisés essentiellement pour des questions de santé publique (sans latex, sans parfums, sans métaux lourds, ...).
- les langes prétendus « compostables » font souvent référence à l'emballage uniquement.

Ces catégories de langes devront donc bien se retrouver dans la poubelle noire.

Pour vos encombrants pensez aux recyparcs et à la ressourcerie

En complément du service des **recyparcs**, la **Ressourcerie du Pays de Liège** est un système, basé sur le réemploi et le recyclage qui est plus respectueux au niveau environnemental et s'inscrit dans une démarche d'économie sociale. Les objets collectés sont soit démantelés et valorisés dans différentes filières, soit réparés avant de trouver une nouvelle vie et être vendus à petits prix dans les magasins de seconde main de la ressourcerie, à Liège et Grâce-Hollogne - accessibles à tous.

Comment accéder à ce service? Il vous suffit d'appeler **la Ressourcerie au 04/220 20 00** afin de prendre un rendez-vous avec l'équipe de collecte. Vous devez également donner la liste la plus complète possible des encombrants que vous placerez au rez-de-chaussée de votre habitation.

La Ressourcerie reprendra tous vos encombrants, qu'ils soient en bon ou en mauvais état.

Attention cependant, le quota est limité à 2 m^3 par ménage et par inscription. Ce système est gratuit pour le premier enlèvement de l'année. Il est par contre payant pour les demandes suivantes (25€/m³).

Les objets acceptés : meubles démontés, objets de décoration, vélos, matelas, ferrailles, tapis, jouets, livres, vaisselle, appareils électriques, électroménagers, PVC, marbre, sanitaires, chauffage. Les intrus à ne pas déposer: les déchets de construction (briques, plâtre, pierres, carrelages), les déchets spéciaux (peintures, produits chimiques, néons, huile), pneus, batteries, asbeste-ciment, vêtements...

Les recyparcs, sont quant à eux à votre disposition, sur présentation de votre carte d'identité électronique. Pour plus d'infos, consultez le site www.ressourcerieliege.be et www.intradel.be/trier-ses-dechets/recyparcs.



PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE HUY COMMUNE DE HAMOIR

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Evaluation environnementale stratégique du programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie Rapport sur les incidences environnementales

Dans le cadre de la directive (CE) n°2001/42 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement transposée dans le Code wallon de l'Environnement, vous êtes invité à donner **votre avis sur le rapport sur les incidences environnementales (RIE) du projet de Programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie.**

Les documents, le rapport complet et son résumé, sont consultables dans votre commune ou sur le site internet WalEurope: <http://europe.wallonie.be/node/568>.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture, à savoir le 23/8/2021 jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à savoir le 07/10/2021, à l'Administration communale.

Toute personne peut obtenir des explications relatives au programme auprès /du conseiller en environnement / du collège communal / de l'agent communal délégué à cet effet.

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête :

- **par voie postale au Collège communal** : Rue de Tohogne 14 à 4180 HAMOIR

OU

- **par e-mail à l'adresse** : melanie.jaspart@hamoir.be

OU

- au **moyen d'un formulaire électronique disponible sur le site internet susmentionné.**

Vos observations verbales pourront être recueillies, au plus tard le dernier jour de l'enquête, dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture.

Hamoir : Infrabel entretient deux passages à niveau

Infrabel procèdera à des travaux d'entretien des passages à niveau 30 et 31, du 25 au 29 octobre.

Ces travaux sont nécessaires pour garantir la sécurité du trafic ferroviaire, des riverains et des usagers de la route.

Planning :

- Du 25 (22h) au 27/10 (6h) : travaux en continu (jour + nuit) au passage à niveau 30, avenue des Villas.
- Du 27 (22h) au 29/10 (6h) : travaux en continu (jour + nuit) au passage à niveau 31, rue du Pont.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous rappelons que le passage (vélos + piétons) entre la rue du Vieux Moulin et la rue G. Del Cour reste accessible durant ces travaux.





Conseils communaux

Conseil du 20 mai 2021

Présents: Tous sauf F. Henaux excusé

- Approbation du compte du CPAS et de la commune. (vote à l'unanimité)
- Approbation du Plan de Cohésion Sociale. (vote à l'unanimité)
- Validation de la procédure de marché et du mode de passation pour le réaménagement de diverses voiries à Fairon. (vote à l'unanimité)
- Validation de la procédure de marché et du mode de passation concernant les contrats de location des chasses communales. (vote à l'unanimité)
- Emission d'un avis négatif concernant la régularisation de la redevance incendie 2015 et frais admissibles 2014. Introduction de demande de reconsidération auprès des Services de Monsieur le Gouverneur Province de Liège. (vote à l'unanimité)
- Approbation du compte pour l'exercice 2020 de l'Eglise protestante de Remouchamps. (vote à l'unanimité)
- Accord sur le compromis de vente relatif au terrain sis à 4181 Filot, au lieu-dit «Fonds de Pierreux» dans le but de créer un espace de convivialité, de l'habitat et du parking à proximité de la maison du village de Filot (Fiche 3.2 PCDR). (vote à l'unanimité)

Conseil du 28 juin 2021

Présents : Tous sauf P. Lecerf, P. Dogné et E. Marchand excusés

- Approbation de la modification budgétaire du CPAS pour l'exercice 2021 (vote à l'unanimité).
- Validation du cahier des charges concernant la rénovation de la toiture de la Maison Communale de Hamoir. (vote à l'unanimité).
- Validation de la liste des clubs sportifs bénéficiant du subside octroyé par la Région wallonne dans le cadre de la crise du COVID-19. (vote à l'unanimité).
- Autorisation à la zone de police du Condroz de faire usage de caméras-piétons (bodycams). (vote à l'unanimité).
- Validation de l'octroi d'une prime communale à l'achat de langes lavables. (vote à l'unanimité).

Conseil du 7 septembre 2021

Présents : Tous sauf P. Dogné et I. Coulée excusées

- Approbation de la construction de voiries suite au projet de création de lotissement au Chirmont. (vote à l'unanimité).
- Validation de la convention d'exécution de projet en vue de créer un espace de convivialité, de sport ainsi qu'un parking à proximité de la maison de village de Filot (Fiche 3.2 PCDR). (vote à l'unanimité).
- Acquisition d'une parcelle du lotissement Route de Xhignesse dans le but d'y aménager un espace naturel aquatique. (vote à l'unanimité).
- Validation de mise en vente d'une partie de l'école communale de Hamoir dans le but d'augmenter la capacité des locaux de la Zone de Police du Condroz. (vote à l'unanimité).
- Validation de bail concédé à l'opérateur TELENET en vue d'installer et d'entretenir une station d'émission et de réception de télécommunication à Comlain-La-Tour. (10 votes pour, 1 abstention F Heneaux)
- Approbation de la motion visant à sensibiliser la Région wallonne sur la problématique des emballages en plastique et en métal en leur proposant de les consigner.

Pour rappel, les séances du conseil communal sont de nouveau accessibles au public. Venir y assister est une manière intéressante pour le citoyen de participer à la démocratie locale en s'informant des différents projets concernant notre commune. Vous pouvez consulter l'ordre du jour ainsi que le procès-verbal du conseil précédent sur le site internet de la commune de Hamoir (<https://www.hamoir.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/ordres-du-jour>).

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le **11.05** à LIEGE
Le **26.05** à LIEGE
Le **24.06** à SERAING
Le **17.07** à LIEGE
Le **20.07** à MARCHE
Le **22.07** à MARCHE
GROSJEAN Romain de HAMOIR
PEETERS Hugo de HAMOIR
HOLTZHEIMER Alix de HAMOIR
KINDERMANS Harald de COMBLAIN-la-TOUR
DODET Mila de HAMOIR
EHLEN Edith de FAIRON

MARIAGES

Le **22.05**
Le **03.07**
Le **31.07**
Le **7.08**
Le **14.08**
GRAFFART Thibaut et GYSE Nyna, de HAMOIR
GERKENS Sébastien et HUSQUINET Fiona, de HAMOIR
VERGALITO Michael et VANDEVENNE Stéphanie, de HAMOIR
VOS Pascal et HENSSEN Marcelle, de HAMOIR
REYNDERS Marc et LEJEUNE Caroline, de COMBLAIN-la-TOUR

DECES

Le **8.05** à LIEGE
Le **9.05** aux Pays-Bas
Le **9.05** à LIEGE
Le **16.05** à HUY
Le **17.05** à HAMOIR
Le **23.05** à HAMOIR
Le **23.05** à BRUXELLES
Le **27.05** à HUY
Le **11.06** à LIEGE
Le **28.06** à LIEGE
Le **17.07** à HAMOIR
Le **3.07** à LIEGE
Le **20.07** à COMBLAIN-au-PONT
Le **22.07** à HUY
Le **30.07** à LIEGE
Le **31.07** à HAMOIR
Le **5.08** à LIEGE
Le **7.08** à HAMOIR
Le **9.08** à HAMOIR
Le **12.08** à LIEGE
SILVESTRE Claude de FILOT
VAN DEN BOOMEN Francisca épouse de RENDERS Albertus de FAIRON
HAPPAERTS Gilberte épouse de LALLEMAND Albert de HAMOIR
de ROODEN Robertus époux de DESTINÉ Josiane
MARÉCHAL Victorine veuve de FAGNOULLE Achille de COMBLAIN-la-TOUR
LACAEYSE Jan époux de BUNGENEERS Paula de FAIRON
LABOUT Marcel de C la-TOUR
HENDERYCKX Hubert veuf de FROIDMONT Agnès de FAIRON
REMOUCHAMPS Alain époux de PHILIPPIN Micheline de FAIRON
EVERS-WILLEMS Alain de HAMOIR
FABRY Clary de COMBLAIN-la-TOUR
VOLVERT Marie José veuve de NINANE Victor de FILOT
DETRIXHE Robert époux de CRINE Liliane de HAMOIR
VINCENT Jean époux de RÉMONT Monique de HAMOIR
MARTIN Francis époux de GUILMOT Jeannine de FILOT
JAMAGNE Irène de COMBLAIN-la-TOUR
PONCIN Jean époux de GÉRARD Bernadette de COMBLAIN-la-TOUR
DURIEUX Francis époux de NITELET Nathalie de FAIRON
SEPTON Joseph époux de COIBION Jeanine de HAMOIR
SACRÉ Andrée veuve de DEMARTEAU Léon de Filot

Les jeudis:
10 + 1 gratuit
sur les sacs
de pellets
Ouvert sur
le temps
de midi



Route de Marche 70 - 6940 Barvaux S/O
086 / 21.25.70

**PRODUITS
PÉTROLIERS
P E L L E T S
BOIS DE CHAUFFAGE
GAZ - CHARBON
ALIMENTS POUR ANIMAUX
SELF CAR-WASH 7J/7
www.martiny.be
info@martiny.be**

Immobilière

home **SCHMIDT** home

Avenue Louis Libert, 1
4920 **AYWAILLE**
04 246 00 00

Route de Durbuy, 18
6940 **BARVAUX**
04 246 00 00

*Le spécialiste de
votre région*

www.schmidtwallonie.be

info@schmidtwallonie.be • Suivez-nous sur 



Ouverture d'une nouvelle résidence services en juin 2022

Vous cherchez un accueil chaleureux dans un cadre verdoyant ?



LE JARDIN DES CHANTOIRS
AYWAILLE



MAISON DE REPOS ET DE SOINS & RÉSIDENCES SERVICES

Une maison de vie à la pointe de la modernité

Soins professionnels personnalisés • Animations quotidiennes

Cuisine maison par un Chef et à base de produits frais

Centre de bien-être : Sauna, bain-bulles, lit flottant thérapeutique...

Espace dédié aux personnes désorientées

04/247.70.70 • info@chantoirs.be • www.chantoirs.be

Square Philippe Gilbert, 2 - 4920 REMOUCHAMPS

INFIRMIÈRE À DOMICILE

Laurence HAVELANGE
Laetitia SADSOU
Manon COUNE



Tous soins à domicile
Toilettes - Injections
Pansements - Soins palliatifs

0473 41 73 42



Tout le monde
veut ce panneau
VENDU
contre sa façade.
Vous aussi ?

Alors,
faites appel
à **blim.be**

3 agences | Comblain-au-Pont, Aywaille et Durbuy
www.blim.be | 04 383 56 59



À VOTRE SERVICE DEPUIS 1974

TUBAGE DE CHEMINÉES
TOUS TYPES DE POÊLES

Venez découvrir notre show-room
et admirer notre nouvelle gamme de foyers !

Notre magasin est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30, ainsi que le samedi de 9h30 à 15h.
Fermé le mercredi (sauf sur rendez-vous) et le dimanche



04/360 78 80

www.poeleriejacquemin.be

info@poeleriejacquemin.be

Route des Ardennes 5b - 4920 Aywaille



ECOUTE
CONSEILS
ET PROXIMITÉ DEPUIS PLUS DE 15 ANS

Pharmacie Bia

Venez découvrir nos nouveaux locaux et
notre équipe élargie !

UNE GAMME DE SERVICES ADAPTÉE À VOS BESOINS :

- Pharmacie - Parapharmacie
- Accompagnement et schéma de médication
- Homéopathie - Phytothérapie - Aromathérapie - Gemmothérapie
- Préparations magistrales - Préparation de semainiers
- Produits vétérinaires
- Bandagisterie - Orthopédie
- Location et vente de matériel médical pour particuliers et professionnels
- Livraisons à domicile

Rue de Fairon, 49
4180 Comblain-la-Tour
Parking aisé
04 369 15 91
info@pharmaciebia.be

Fabienne Bia : Pharmacien



Consultations dans notre espace médical
sur rendez-vous :

- Diététicienne
- Nutritionniste
- Echographie
- Centre auditif
- Conseillère conjugale et familiale
- Bandagiste

NOUVEAUX HORAIRES : LUNDI AU VENDREDI : 8H00 - 19H00 • SAMEDI : 9H00 - 17H00